La question Louis XVII

M. Sardou vient de faire représenter au théâtre du Vaudeville une pièce nouvelle : *Paméla* ou *La marchande de frivolités*. Elle offre cette curieuse particularité de porter au théâtre cette ancienne et émouvante question du jeune dauphin, fils de Louis XVI, qui paraît de plus en plus un problème d'histoire insoluble. Pourtant M. Sardou prend parti : il adopte la version que Louis XVII n'est pas mort au Temple, il aurait séjourné cinq ans en Allemagne, après son évasion.

Et ce n'est pas uniquement au point de vue d'un intérêt scénique et pour nouer un scenario dramatique, une pièce habile et de nature à passionner la foule, M. Sardou est convaincu, et il défend, en ce moment, son idée dans les journaux, après l'avoir exposée dans *Paméla*. Cela nous vaut une intéressante polémique entre le dramaturge et le comte Urbain de Maillé qui, lui, ne croit pas à l'évasion du Dauphin et affirme sa mort dans la prison du Temple.

M. Sardou insiste et chacun sait qu'il possède, comme personne, cette époque de l'histoire de France qui va de la Révolution à l'Empire. Il l'a étudiée, reconstituée, par des manuscrits, des meubles, des bibelots rares, une bibliothèque unique de ce qui la concerne. Et cette érudition lui a servi à écrire *Thermidor*, *Madame Sans-Gêne*, et aujourd'hui *Paméla*, qui sont des évocations colorées des « tableaux vivants » pourrait-on dire, des années de la Révolution ou de l'Empire.

Sur cette question de Louis XVII, que M. Sardou veut trancher dans sa dernière œuvre, on n'a jamais eu que des indications vagues et contradictoires. Certes, beaucoup ont écrit. Il y a le *Cabinet noir* entr'autres, du comte Hérisson ; il y a aussi l'*Enfant du Temple* du baron de Gunges, reprenant la preuve du droit des multiples Dauphins qui se prétendirent les descendants de la Maison de France.

Mais il y a plus que des écrits. La discussion a porté aussi sur des faits. Jusqu'en ces dernières années, on s'en rapportait à cette sorte de preuve matérielle : c'est la découverte, en 1846, d'ossements qu'on certifia ceux de l'enfant mort au Temple, c'est-à-dire du Dauphin — d'abord parce que, retrouvés en ce cimetière de Ste-Marguerite, voisin du Temple — ils apparurent dans un cercueil de plomb, ce qui était inhabituel et invraisemblable en ce temps-là pour un autre que pour un héritier royal ; ensuite à cause de cette particularité d'un crâne d'enfant scié. Or les procès-verbaux de jadis constataient que le cadavre de Louis XVII avait été soumis à l'autopsie.

On pensa donc fermement que le squelette était celui du Dauphin — et que celui-ci, par conséquent, était bien mort au Temple. Mais il y a quelques années, on entreprit de contrôler, de revoir cette preuve. M. Georges Laguerre, l'ancien député, s'en occupa. Il obtint de faire rechercher, examiner à nouveau les ossements découverts en 1846. Or, cette fois, des médecins notoires, des professeurs à l'école d'anthropologie, après examen, mensurage, etc., conclurent d'après les ossements, les sutures, la mâchoire, que ce squelette révélait un enfant de 14 ou 15 ans — et ne pouvait être celui du Dauphin, lequel n'aurait été âgé que de 10 ans s'il était mort au Temple.

Donc cet enfant de quatorze ou quinze ans mort au Temple n'était pas Louis XVII. Celui-ci avait été bien auparavant s'évader. Telle est l'hypothèse qu'admet à son tour M. Sardou. Et, du coup, — c'est l'intérêt de ces opinions — se trouvent justifiées les multiples revendications des Dauphins plus ou moins authentiques et surtout des Naundorff, dont le curieux parti n'a pas encore abdiqué tout à fait. Il n'en est plus au point de notoriété qu'il avait quand il passionna l'opinion, quand Jules Favre prêta son haut talent d'avocat à soutenir en justice leur revendication historique.

Ce qu'on sait moins, c'est que Villiers de l'Isle Adam, le grand écrivain, fut un moment, lui aussi, le valeureux champion de Naundorff. Il le défendit dans un extraordinaire journal : *la Croix et l'Epée*, fondé avec les fonds d'un confiseur ambitieux, et cette influence la posa dans le parti.

Le prétendant n'attache-t-il pas assez de prix à une telle recrue ? Le remercie-t-il mal de son zèle pour la cause ? Toujours est-il qu'à un banquet officiel du parti, Villiers de l'Isle Adam se leva pour porter sa santé : « Louis Charles de Bourbon, duc de Normandie ! » Et il ajouta : « Je bois à Sa Majesté ! Ses titres sont indiscutables. *Il a l'ingratitude d'un roi !* »

Aujourd'hui, le parti des Naundorff se survit, mais se continue... On célèbre encore à Saint-Germain l'Auxerrois une messe annuelle pour le prince Louis-Charles, décédé à Delft.

Il y a un « bulletin de la société d'études de la question Louis XVII », dirigé par le baron de Gauckln qui a écrit aussi l'*Enfant du Temple*. C'est une précieuse recrue pour eux que M. Sardou, convaincu à son tour que le Dauphin n'est pas mort au Temple et qu'on le fit évader. Mais que devint l'Enfant royal ? Problème insoluble dans l'histoire, comme celui du Masque de fer et quelques autres, qui permettront encore longtemps d'écrire des drames plus ou moins historiques.

GEORGES RODENBACH.

Les inégalités de l'égalité militariste.

Le *Journal des Débats* se moque, en ces termes, des députés qui se disent partisans du service obligatoire et qui ne manquent jamais l'occasion de soustraire au service militaire des catégories de citoyens :

Depuis vingt ans, sous prétexte de développer l'enseignement à tous ses degrés, on a multiplié jusqu'à l'infini le nombre des diplômes. La Chambre a trouvé, samedi, que cette collection n'était pas assez complète : elle a institué un nouvel enseignement dit des sciences économiques dans les Facultés de Droit et créé un nouveau diplôme de doctorat. Il va sans dire que les Facultés de Droit, consultées, s'étaient prononcées à la presque unanimité contre le nouvel enseignement et que le gouvernement y était opposé. Mais cette considération n'a pas arrêté la Chambre un seul instant. Au contraire, il lui a paru piquant de trancher sans étude et sans préparation une question très délicate contre laquelle s'étaient prononcés les hommes compétents.

Evidemment, la Chambre n'a vu qu'une chose dans la proposition qui lui était soumise, *c'est que le nouveau doctorat créait une nouvelle dispense pour le service militaire*. Or, cette crainte du service militaire est devenue pour la jeunesse *une véritable obsession*. Décrocher un diplôme qui dispense de deux années de service, telle est l'unique préoccupation *des neuf dixièmes des bacheliers*. Et encore n'est-ce là qu'un des moindres défauts de cette loi de 1880 dont on commence enfin à entrevoir les funestes effets. Dans tous les cas, c'est un étrange spectacle que celui de députés qui tous se disent partisans du service obligatoire pour tous et qui ne manquent jamais l'occasion de faire *une brèche* à ce fameux principe en faveur d'une catégorie d'intellectuels. »

Le *Peuple* fait suivre cet extrait de cette brève réflexion :

C'est là l'égalité et la justice que les militaristes rêvent d'instaurer en Belgique...

Le Voorwit a déjà dit : quand, instaurant le service personnel en Belgique, on demandera pour les docteurs en droit, en médecine, etc., la faculté de suivre les cours universitaires, nous serons là pour demander que les soldats cordonniers, charpentiers, tailleurs, etc., ne soient pas obligés non plus d'interrompre leur apprentissage professionnel.

Les socialistes auront raison. Seulement, dans ces conditions, il n'y aura plus d'armée. Voilà ce qu'auront gagné nos militaristes !

LE PATRIOTE — Abonnements

Bruxelles :	1er au 31 mars	fr. 1.00
	1er mars au 30 juin	4.00
	1er mars au 30 septembre	7.00
	1er mars au 31 décembre	10.00
Province :	1er au 31 mars	1.50
	1er mars au 30 juin	5.50
	1er mars au 30 septembre	9.00
	1er mars au 31 décembre	12.00

Les nouveaux abonnés recevront *gratis* les numéros parus du feuilleton

SALTIMBANQUE!

Journal officiel

(8 mars).

Décorations civiques. — Croix de 1re cl. à la dame Vanlon, sage-femme des indigentes à Ixelles-Ohain.

Médaille de 1re classe à M. Devroye, conseiller communal à Gros-Doigneau.

Médaille de 2e classe à M. Ardon, brigadier inspecteur de police à Saint-Josse-ten-Noode.

Contributions directes, douanes et accises. — M. Van Billoen, inspecteur provincial des contributions directes, douanes et accises de 1re cl. à Bruxelles, est nommé directeur des contributions directes, douanes et accises de la province de Brabant.

Feuilleton du 8 mars 1899.

Gertrude Mannering.

— Craignant d'être importune et se disant que Mr Mannering serait plus à l'aise s'il se trouvait seul avec le prêtre, Lady Hunter s'esquiva furtivement de la chambre et alla demander si Gerty

pût un miracle de grâce, en réponse aux prières de votre enfant, et lui donner la satisfaction d'en avoir connaissance avant de mourir. Ce que votre petite Gerty aurait pu ne jamais accomplir pen-

UN BEAU CERTIFICAT

L'arrêt qui a clos définitivement les débats du procès existant depuis quatre ans entre le *Patriote* et le *Soir* a été rendu le 8 février.

Or, c'est seulement le 1er mars que nous en avons signification. Les vainqueurs étaient donc bien peu pressés de jouir de leur victoire et de toucher les fonds que leur a très libéralement octroyés la 3e chambre de la cour d'appel.

Est-ce parce que, tout en condamnant le *Patriote*, la cour a décoché au *Soir* divers compliments près desquels les vivacités de notre polémique semblent pâlir ?

L'arrêt contient en effet, entre maints considérants, cet attendu :

Attendu que, sauf certaines violences de langages, on peut considérer comme ne dépassant pas les limites d'une critique permise dans la presse, les reproches adressés au Soir d'avoir fait office de proxénète dans ses annonces, publié des feuilletons immoraux, rendu compte avec éloges des spectacles indécents de certain café-concert et soutenu des thèses contraires à la morale.

Voilà un joli certificat pour un journal qui se vante d'être l'organe des familles.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que la Cour qui envoie ce gracieux paquet au journal « pourre » nous reproche d'avoir intitulé certains de nos articles : *Maison Cametol ; Sœur Nitouche ; Attrape Gogo et Cie ; La dernière parade de Cadet Rousselle*, etc.

Cela est bien terne cependant à côté de.... (Voir la citation ci-dessus.)

Revue de la Presse

Cocasseries. — Un journal dreyfusard bruxellois le prend de très haut avec M. Mélina, qui a si bien répondu au sentiment unanime des Français de France en s'indignant contre le rôle joué à l'étranger par certains organes du syndicat.

Nous continuerons, s'écrie notre zoliste et libéral confrère, nous prémunirons la France, « la France amie, contre les complots qui méditent la ruine de ses libertés, sous le prétexte de venger son armée d'outrages imaginaires ».

Outre que nous voudrions voir cette chose bizarre : un « complot qui médite — dans l'attitude du *Penseur* de Michel-Ange, ou dans une autre... plus familière aux héros de Zola ! — contre quoi, disiez-vous, il est vraiment cocasse d'opposer qualifiés d'« outrages imaginaires » les grossiers insultes lancées par le père des Bottes à la tête des chefs de l'armée française.

« Outrages imaginaires ! » Allez dire cela en France, confrère dreyfusard ! On vous y servira, bien chaud, autre chose qu'un « complot qui médite... »

—

Service d'espionnage. — Certains organes de la presse libérale et dreyfusarde ont organisé, paraît-il, un service de surveillance spéciale autour de la demeure du prince Victor, avenue Louise, à Bruxelles.

On a commencé par insinuer que son hôtel allait être à vendre, pour une cause de prochain « départ pour Paris ».

Maintenant, on monte la garde à la porte dudit hôtel. Tous les matins la porte en question s'ouvre de bonne heure. Il en sort un jeune monsieur. Le jeune monsieur monte dans une voiture. La voiture conduit le jeune monsieur à la gare du Midi. Et, à la gare du Midi, le train de Paris emporte le jeune monsieur.

Le soir, apparition d'un second jeune monsieur. Les détectives dreyfusards cueillent ce numéro 2 à la gare du Midi — à l'arrivée du train de Paris. Le second jeune monsieur monte dans une voiture. La voiture est filée. Elle amène le second jeune monsieur à l'hôtel de l'avenue Louise. Et voilà !

Ce serait palpitant si ce n'était écœurant. Qu'est-ce que le prince Victor a bien pu faire à la presse libérale et dreyfusarde ?

—

Le Bien du Peuple, de Liège, approuve chaudement la proposition de M. Colfs :

La faible majorité qui vote le budget de la guerre diminue de plus en plus : 62 voix seulement contre 59 et 10 abstentions.

Les socialistes, le banc d'Anvers et M. Colfs votent contre ; les démocrates chrétiens, notamment M. Tibbaut, le nouvel élu de Termonde, et plusieurs catholiques s'abstiennent. Il y a là de quoi stimuler puissamment tous les adversaires des exagérations militaristes.

Nous devons continuer la lutte hardiment et sans faiblesse, et l'année prochaine le budget de la guerra